

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 Octobre 2022

Présents : Mmes Sandrine CAZAUD, Nathalie MAYORAL, Sylviane REGALON et Stéphanie MARIANI ; Ms Jean-Paul FERRÉ, Walter DIEUDONNÉ, Alain HOARAU, Claude MARTY, Jean-Pierre PÉLISSIER, Noël ROUAIX, Thierry ROUAN et Pierre TOURENQ.

Absents excusés :

Candice CHAUSSONNET-PONS

Davis SEILHAN

Lauriane GRELLET ayant donné procuration à Claude MARTY.

Secrétaire de séance : Emmanuelle CLANET

ORDRE DU JOUR :

- *Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} septembre 2022*
- *Délibération pour avenant à la convention avec le Syndicat Santé Sécurité au Travail (SSST)*
- *Appel d'offres relatif au projet de construction de la salle multi-activités*
- *Projet de réserve naturelle souterraine*
- *Points sur les diverses commissions (cadre de vie, affaires scolaires, travaux)*
- *Questions diverses*

I. Approbation du compte-rendu de la séance du 1^{er} septembre 2022

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu.

<i>POUR - 13</i>	<i>CONTRE - 0</i>	<i>ABSTENTION - 0</i>
------------------	-------------------	-----------------------

I. Délibération pour avenant à la convention avec le Syndicat Santé Sécurité au Travail (SSST)

Le Maire expose à l'assemblée que la commune a signé une convention avec le Syndicat Santé Sécurité au Travail pour les services de médecine préventive. Il indique que le tarif s'élevait à 94 € par équivalent temps plein depuis la création du syndicat en 2011 et que le conseil d'administration a décidé d'appliquer une augmentation afin de le fixer désormais à 101 €. Un avenant à la convention initiale est donc nécessaire afin d'acter ce nouveau tarif.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le nouveau tarif du SSST et mandate Monsieur le Maire pour la signature de l'avenant.

<i>POUR - 13</i>	<i>CONTRE - 0</i>	<i>ABSTENTION - 0</i>
------------------	-------------------	-----------------------

II. Appel d'offres relatif au projet de construction de la salle multi-activités

Jean-Pierre PELISSIER, adjoint en charge des travaux, expose à l'assemblée les discussions tenues lors de la commission d'appel d'offres. Il est précisé que l'appel d'offres relatif à la construction de la salle multi-activités a pris fin le 5 août 2022 à la suite d'une négociation sur certains lots et d'une nouvelle consultation pour le lot « Terrassement-VRD ». Les prix ont fortement augmenté depuis l'estimation établie par le Maître d'œuvre. L'enveloppe totale des travaux atteint désormais 737 137.43 €.

Il est désormais opportun d'attribuer les lots conformément aux décisions prises lors de la commission d'appel d'offres :

- Lot 1 – Gros œuvre : Entreprise Pereira pour 211 081.00 € HT
- Lot 2 – Terrassement, VRD, paysagement : COLAS pour 64 296.00 € HT
- Lot 3 – Charpente, couverture, zinguerie : SAS Falguié pour 190 150.44 € HT
- Lot 4 – Menuiseries aluminium, serrurerie : SARL Rodrigues pour 51 681.00 € HT
- Lot 5 – Menuiseries intérieures : SARL Rumeau et Fils pour 44 908.31 € HT

- Lot 6 – Plâtrerie, isolation, faux plafond : Entreprise Vidal pour 55 454.05 €
- Lot 7 – Carrelage, faïence : Ets Armand Pereira pour 43 850.00 € HT
- Lot 8 – Peinture, revêtements sols souples : ASP Concept pour 13 287.20 € HT
- Lot 9 – Chauffage, ventilation, plomberie, sanitaires : SARL Durand pour 48 276.63€ HT
- Lot 10 – Electricité, courants forts/faibles : EGA pour 32 204.20 € HT

<i>POUR - 13</i>	<i>CONTRE - 0</i>	<i>ABSTENTION - 0</i>
------------------	-------------------	-----------------------

III. Projet de réserve naturelle souterraine

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le projet de création d'une réserve naturelle souterraine incluant le site de Labouiche dans son périmètre, sujet évoqué lors de la dernière séance. Une rencontre a eu lieu depuis sur le site de la Rivière souterraine avec l'équipe de direction, les représentants des communes de Baulou et Vernajoul et les institutions en charge du projet (sous-préfecture de St Girons, SMPNR). Il est précisé que les responsables de la rivière souterraine n'ont pas été conviés aux premières réunions, et ont été prévenus par la presse. Au regard des éléments présentés à ce jour, le conseil municipal est très réservé sur l'opportunité de ce projet.

IV. Point sur les diverses commissions (cadre de vie, affaires scolaires, travaux)

CADRE DE VIE

- Cérémonie du 11 novembre avec les enfants de l'école et les pompiers
- Noël de la mairie reporté au 16 décembre, le soir du goûter inter générations
- Manifestations organisées par l'association Loulié-tu ? : Halloween le 31 octobre et le Marché de Noël le 11 décembre 2022
- Demande de la Poste pour un partenariat avec la mairie dans le but de déployer leur système de téléalarme : le conseil municipal estime qu'il s'agit d'une démarche commerciale et que cela relève de la compétence du département ou du SDIS. Avis défavorable à l'unanimité.

AFFAIRES SCOLAIRES

- Suite aux courrier adressé à la commune de Varilhes au sujet de la tarification des ALAE, les habitants de Vernajoul disposeront désormais du même tarif que les usagers extérieurs, soit 12 € par jour au lieu de 15 € ;
- 4 inscriptions supplémentaires ont eu lieu depuis la rentrée
- Rénovation de la cantine : visite de la cantine programmée à Serres sur Arget, dont les effectifs scolaires sont semblables aux nôtres, afin d'avoir une idée sur ce qui pourrait être fait à Vernajoul

TRAVAUX

- Une réunion de la commission doit se tenir prochainement va avoir lieu afin de déterminer les travaux de voirie à programmer
- Devis pour la réparation du pont de fer toujours en attente

V. Questions diverses

- Litige en cours avec le SPECTOM concernant les dépôts effectués par le service technique à la déchetterie, dont la commune conteste la véracité. Plusieurs courriers ont été échangés, avec le concours de la protection juridique de la commune. Aucun accord n'a pu être trouvé, il est à craindre que cette affaire se poursuive en justice.
- Plusieurs familles ont interpellé les élus suite à la modification des modalités de ramassage scolaire. Sans compter le danger pour le passage d'un bus de 50 places sur la route de Baulou. Le ramassage scolaire étant de la compétence de la Région, la commune n'a pas beaucoup de marge de manœuvre mais un courrier sera adressé à Madame la Présidente du Conseil régional.
- Agglobus : une demande sera formulée auprès de la Communauté d'Agglomération pour être incorporé dans le circuit des transports urbains car plusieurs personnes de la commune sont intéressées. Il est regrettable que les habitants de notre commune ne puissent profiter de ce service.
- Coupe des acacias aux Résidence des châtaigniers (intervention urgente).

- Motion à l'initiative de l'association des Maires de France avec pour objectif d'alerter le gouvernement sur les conséquences de la crise énergétique sur les finances des collectivités locales : le conseil municipal approuve la démarche et mandate Monsieur le Maire pour la signature de cette motion.

Séance close à 21h00